

Séance du 26 février 2010

à 20h30

Convocation du 19.02.10 affichée le 19.02.10

PRESIDENCE : Michel LECLERC, Maire

PRESENTS : Michel LECLERC, Chantal DUCOURET, Philippe GOHEL, Marie-Christine MORIN, Denis ONFROY, Cyril LEMOIGNE, Jean-Pierre WICART et Julien BERTOT

ABSENTS : Gisèle POYET a donné procuration à Michel LECLERC
Christine ROBINE et Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE (excusés)

SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal DUCOURET

TRAVAUX EGLISE

Le Maire remet à chaque conseiller une copie des devis reçus pour la réfection des abat-son.
Le Conseil décide de retenir l'entreprise Louis si elle en mesure d'intervenir pendant la réfection de la toiture du clocher, pour bénéficier de l'échafaudage. De plus, un nouveau devis sera demandé à M. Louis avec les indications suivantes : 1) les abat-son seront traités par deux couches d'huile de lin chaude, 2) un grillage sera posé pour empêcher les pigeons d'entrer dans le clocher, 3) il sera écrit dans le devis que l'entreprise interviendra en concomitance avec l'entreprise Grégoire.

Arrivée de M, Denis ONFROY

ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

L'entreprise Graniou a recherché sur Tocqueville, un terrain propice à l'implantation d'une antenne pour la téléphonie mobile. Les terrains communaux ne convenant pas, car ils ne sont pas raccordables au réseau électrique par simple branchement ou bien situés dans le périmètre de protection du château, l'entreprise souhaite l'installer sur la parcelle ZC 184 située « rue du moulin »

Marie-Christine Morin regrette que chaque antenne ne puisse pas servir à plusieurs opérateurs.
Jean-Pierre Wicart souligne que les opérateurs ont l'obligation d'assurer la couverture du territoire la plus large. Il ajoute qu'en cas de désaccord du conseil, l'antenne sera installée près du boîtier de raccordement au réseau, à l'entrée du bourg en venant de Barfleur. Le débit prévu de l'antenne sera de 1,5 volts et au maximum de 4 volts alors que les autorisations pour l'implantation des antennes peuvent aller jusqu'à 41 volts.

Par 6 voix Pour et 2 Abstentions, le conseil émet un avis favorable à l'implantation de l'antenne.

ELECTIONS REGIONALES

Elles se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars. Il y aura 8 listes de candidats en présence.

Garde de l'urne :

08h00 – 10h00 : Jean-Pierre WICART et Denis ONFROY

10h00 – 12h00 : Julien BERTOT et Cyril LEMOIGNE

12h00 – 14h00 : Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE et Marie-Christine MORIN

14h00 – 16h00 : Michel LECLERC et Gisèle POYET

16h00 – 18h00 : Philippe GOHEL et Chantal DUCOURET

DEMANDE DE SUBVENTION POUR HAITI

L'association « Pompiers Humanitaires de Normandie » sollicite une subvention pour aider et assister les Haïtiens, dans une mission de secours aux victimes du tremblement de terre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 100€. La dépense sera inscrite à l'article 6574 du budget 2010.

Par ailleurs, dans chaque mairie du Val de Saire, une urne est destinée à recevoir les dons des particuliers. Ces dons seront reversés à l'association Ti'Moun, qui œuvre en Haïti depuis plusieurs années.

AFFAIRES DIVERSES

- ◆ L'Association Française des Myopathes a remercié la commune pour sa participation annuelle au Téléthon.
- ◆ Des habitants du canton ont créé l'Association de Défense des Usagers de l'Assainissement Non Collectif du canton de St Pierre Eglise ADUANC. Son Président est M. Le Baron à St Pierre Eglise.
- ◆ Du matériel pour la salle polyvalente a été offert à la commune. Il s'agit de matériel professionnel provenant de la cessation d'une activité de restauration. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adresse ses remerciements au généreux donateur et décide de lui offrir un bouquet de fleurs.
- ◆ Par 2 fois au début du mois de février des débris provenant du nettoyage d'une maison de Tocqueville, ont été déposés au pied des containers de tri sélectif. Le nom de la personne a été trouvé dans les objets et le fait a été signalé à la Gendarmerie. Le Conseil souligne que cet acte de malveillance mobilise le cantonnier inutilement.
- ◆ Cyril Lemoigne demande si la commune pourrait acheter un petit tracteur avec girobroyeur.